



5.00 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Dupont Maïté (supplée Gilquin Gaëtanelle) ;Gilquin Gaëtanelle ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Niveau Avancé B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues
Thèmes abordés	Des textes écrits et des documents multimédia variés servent de base pour des activités de type réceptif et productif, à l'oral et à l'écrit. L'accent est mis sur l'extension du vocabulaire, la correction grammaticale et la cohérence de l'argumentation. Une attention particulière est portée à la communication interculturelle. Les différences lexicales, grammaticales et discursives existant entre le français et la langue cible sont mises en évidence et font l'objet d'exercices de traduction ciblés.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de ce cours, l'étudiant fera preuve de compétences réceptives et productives d'un niveau avancé supérieur (Niveau B2+, Cadre européen de référence pour les langues) à l'oral et à l'écrit.</p> <p>1. Compétences réceptives : L'étudiant pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre un discours plus extensif, même quand celui-ci n'est pas nettement structuré et quand les relations internes restent implicites et ne sont pas explicitement indiquées ; - suivre dans le détail des programmes à la radio et à la télévision ; - comprendre des films qui utilisent une langue standard ; - comprendre des variantes parlées avec un accent légèrement régional ; - suivre facilement un débat, y compris sur des sujets abstraits et/ou académiques ; - résumer un cours, une conférence ou présentation d'un locuteur natif ; - comprendre des textes plus longs, plus compliqués de style journalistique, littéraire ou spécialisés ; - apprécier l'utilisation de différents registres et styles ; - découvrir aisément la structure de textes discursifs ; - reconnaître et trouver l'équivalent dans sa propre langue des techniques de style typiques de la langue cible ; <p>1</p> <p>2. Compétences productives : L'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - disposera d'un large répertoire de discours pour exprimer sans restriction ce qu'il veut dire ; - possèdera une bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases avec une recherche peu apparente d'expressions et de stratégies d'évitement ; - aura une bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières ; - ne commettra pas d'erreurs de vocabulaire significatives ; - pourra maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs seront rares ; - pourra varier l'intonation et placer l'accent phrastique correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens ; - utilisera la mise en page, les paragraphes et la ponctuation de manière logique et appropriée - fera la preuve d'un haut niveau de correction orthographique, grammaticale et lexicale - pourra produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>A. Evaluation continue :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Portfolio de travaux écrits individuels répartis sur le premier et second quadrimestre 2. Exercice oral individuel 3. Participation active aux cours et aux séances d'exercices <p>B. Examen qui se compose de cinq parties principales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Production orale – avec et sans interaction (20% de la note finale) 2. Production écrite (20% de la note finale) 3. Compréhension à la lecture (10% de la note finale) 4. Compréhension à l'audition (10% de la note finale) 5. « Focus on forms » (40% de la note finale) <ul style="list-style-type: none"> • Vocabulaire Journal'ease (15% de la note finale) : test dispensatoire en janvier portant sur les lettres A à J (7,5% de la note finale) et examen portant sur les lettres A à J (pour les étudiant-es qui n'ont pas réussi le test dispensatoire de janvier) et sur les lettres K à Z (pour tous les étudiant-es) • Traduction français > anglais (10% de la note finale) : test dispensatoire en janvier • Détection/correction d'erreurs (10% de la note finale) : test dispensatoire en janvier • Utilisation de ressources en ligne (5% de la note finale) : compléter l'entièreté du module Moodle sur l'utilisation de ressources en ligne pour le développement des compétences rédactionnelles <p>L'objectif étant de former des spécialistes de la langue, une grande importance est accordée à la correction/précision langagière dans chaque partie de l'examen, y compris celles autres que « Focus on forms ».</p> <p>!/\ Les étudiant-es qui ont moins de 8/20 pour une des cinq parties principales de l'examen (production orale, production écrite, compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, « focus on forms ») obtiendront une note d'échec pour la totalité du cours (7/20 ou moins si la moyenne est plus basse).</p> <p>En cas de deuxième inscription à l'examen (session d'août/septembre), l'étudiant-e qui n'a pas obtenu au moins 10/20 pour une des cinq parties principales de l'examen et/ou qui avait une absence pour une de ces parties devra repasser cette ou ces partie(s).</p> <p>ATTENTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant-e qui n'a pas remis tous les travaux écrits du portfolio dans les délais demandés et/ou qui n'a pas fait l'exercice oral individuel aux dates prévues se verra retirer des points de sa note finale (un point par travail/exercice manquant ou en retard). • Pour la session de juin, certaines parties de l'examen auront lieu hors session. Pour ces parties de l'examen, aucune séance de rattrapage ne sera organisée. • Une absence pour une des parties de l'examen, qu'elle soit justifiée ou non, entraîne une note d'absence (A) pour l'ensemble de l'examen.
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Partie magistrale au cours de laquelle on insistera sur l'extension lexicale systématique, la correction stylistique et grammaticale précise ainsi que la qualité de la traduction. • Partie exercices, centrée plus particulièrement sur les compétences productives orales (exactitude de la prononciation, respect du code, étendue du vocabulaire et aisance communicationnelle). • Auto-apprentissage : module Moodle sur l'utilisation de ressources en ligne pour le développement des compétences rédactionnelles.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Extension du vocabulaire avec une attention particulière sur son utilisation appropriée en contexte (collocations, registre). • Techniques discursives et rhétoriques, typiques de la langue cible. • Spécificités lexicales et structurelles du discours écrit et du discours oral dans la langue cible. • Développement des compétences rédactionnelles grâce à l'utilisation d'outils en ligne.
Ressources en ligne	Moodle
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Andreyev, J. (2015) Journal'ease vocabulaire - Tous les mots qu'il vous faut pour lire aisément un journal anglais ou américain. 6e édition. Bréal. ISBN: 978-2-7495-3452-7. • Andreyev, J. (2015) Journal'ease exercices - Tous les mots qu'il vous faut pour lire aisément un journal anglais ou américain. 6e édition. Bréal. ISBN: 978-2-7495-3453-4.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en études anglaises	MINANGL	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		